

## AVIS PUBLIC

Je donne avis que le **mardi 4 février 2025, à 19 h 30**, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au **777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent**, pour statuer sur quatre demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située au **903-905, rue Roy** et a pour objet d'autoriser la construction d'une habitation bifamiliale isolée en empiétant dans la marge avant donnant sur la rue Decelles.

La deuxième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au **3060, boulevard de la Côte-Vertu** et a pour objet d'autoriser l'installation de deux thermopompes dont la localisation ne respecte pas toutes les normes applicables.

La troisième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au **7170, rue Frederick-Banting** et a pour objet d'autoriser une génératrice dont la localisation ne respecte pas toutes les normes applicables.

La quatrième demande de dérogation mineure concerne la propriété au **2515, boulevard Marcel-Laurin** et a pour objet d'autoriser la construction d'une habitation multifamiliale en empiétant dans les marges latérales et dont la distance entre deux bâtiments du projet d'ensemble, la localisation de l'usage principal et le coefficient d'occupation au sol ne respectent pas toutes les normes applicables.

Fait à Montréal, le 20 janvier 2025.

Benoit Turenne  
Secrétaire substitut du conseil d'arrondissement